



Saujon

- Parcours 2 / La Seudre maritime : [8 km / 2h] / Départ : bureau d'information touristique
- Parcours 3 / En campagne : [6 km / 1h30] / Départ : gare de Saujon
- Parcours 4 / Seudre eau douce : [6 km 1h30] / Départ : bureau d'information touristique

Au départ de la rive droite du port de Ribérrou, ce circuit vous propose de longer la Seudre maritime le long des étangs de l'aire de loisirs de la lande et même d'en faire le tour complet. Dans ce havre de fraîcheur et de tranquillité, vous pourrez pousser jusqu'à un superbe point de vue sur la Seudre et ses marais.



📍 LE PORT

Le port de la ville de Saujon s'appelle le port de Ribérrou, situé tout au fond de l'estuaire de la Seudre, sur la rive gauche. Il fut autrefois un port de commerce, considéré comme l'un des poumons économiques de Saujon depuis sa création au XI^e siècle. À cette époque, il tire parti de sa proximité avec les nombreux marais salants des environs et devient une

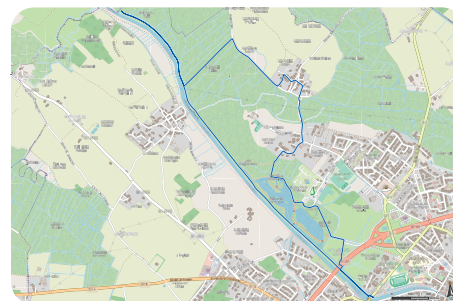
plaque tournante du commerce du sel, cet « or blanc » qui fait la richesse des pays saintongeais.

Le port est déjà très actif dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, mais les sinuosités de la Seudre favorisent son envasement. Aujourd'hui, c'est un port de pêche et de plaisance qui a gardé tout son charme.



📍 LE PONT À ÉCLUSES

Le pont à écluses marque la séparation des eaux douces et salées. La première écluse de chasse est aménagée entre deux plans d'eau de niveau différent pour permettre de chasser les dépôts limoneux d'un plan d'eau supérieur dans un plan d'eau inférieur du Ribérou. Lors des travaux de 1839-1842, le terre-plein de l'écluse est aménagé pour permettre le passage des véhicules. Entre 1847 et 1853, l'écluse est agrandie pour obtenir des chasses plus importantes et le bassin de retenue est creusé. Les murs en retour sont également construits pour raccorder l'écluse de chasse au perré. L'écluse dans sa forme actuelle a été bâtie entre 1868 et 1869.



📍 L'ANGUILLE DE LA SEUDRE

Espèce emblématique de La Seudre, l'anguille très présente jusque dans les années 1980 représentait une grosse part de la biomasse du fleuve et était l'espèce favorite des pêcheurs.

La civelle, appelée *pibale* localement, remonte depuis toujours notre estuaire pour coloniser l'ensemble du bassin. La ville de Saujon, met en place en 2009 une passe à civelles sur le premier obstacle à la mer, le barrage de Ribérou. La passe permet la montaison des civelles, anguillettes et anguilles jaunes par une rampe en pente douce couplée avec un substrat de type brosse humide adapté à l'espèce. Les anguilles utilisent leur capacité de reptation pour franchir l'ouvrage. L'amont de la passe dispose d'un piège permettant d'évaluer et de caractériser les stocks d'anguilles migrantes.

Loopi
à pied



[Parcours 2]



[Parcours 3]



[Parcours 4]

à découvrir

